



# La FNIC CGT et la coordination des Syndicats du Groupe TOTAL communiquent

Communiqué de presse

## Les salariés, variable d'ajustement chez Total

**M**algré les dénégations récentes de Patrick Pouyanné dans les médias, ce sont bien les salariés qui font les frais des crises successives. La direction du Groupe Total l'a encore confirmé cette semaine au cours des réunions de négociations de la rupture conventionnelle collective qu'elle veut mettre en place.

Elle envisage ni plus ni moins de supprimer plus de 700 postes dans les sièges sociaux parisiens et les établissements administratifs de province.

Si on ajoute à cela les 200 emplois directs supprimés dans le raffinage et les 4 000 postes supprimés chez Hutchinson, filiale du Groupe Total, ce sont déjà presque 5 000 suppressions de postes annoncées cette année.

Il faut ajouter également les effets du gel des embauches de 2015 à 2018. Gel des embauches qui vient de nouveau d'entrer en vigueur en 2020. Combien de salariés, partis en retraite ou démissionnaires, n'ont pas été remplacés depuis 2015 ? Plusieurs centaines sans aucun doute.

Et la situation française du Groupe n'est que la partie émergée de l'iceberg. Car nous n'avons aucune visibilité sur les dégâts causés par ce gel des recrutements dans les dizaines de filiales à travers le monde.

L'exemple des filiales européennes est, à ce titre, édifiant. Des dizaines d'emplois supprimés lors du rachat de MAERSK OIL, société pétrolière danoise, en 2017. Des dizaines d'autres encore, lors de la création d'un centre de services partagés en Roumanie, pour la prise en charge de la

comptabilité des filiales européennes, africaines et sud-américaines.

On le voit, la direction générale de Total, en matière d'emploi, n'est pas le parangon de vertus qu'elle veut faire paraître.

Il n'y a certes pas eu de plan de licenciements massif, en France, mais par des touches successives plus ou moins importantes, ce sont bien plusieurs milliers d'emplois que Total a d'ores et déjà supprimés.

Dans le même temps, les dividendes continuent de couler à flots, les crédits d'impôt pleuvent dans les comptes de l'entreprise, et les besoins en produits finis sont importés de l'autre bout du monde.

L'industrie pétrolière, gazière et plus généralement de production d'énergie, ne doit plus être aux mains d'intérêts privés qui n'auront de cesse de détruire les emplois et de s'accaparer un maximum de richesses au détriment des salariés et des citoyens.

L'énergie est un bien essentiel au même titre que l'eau, la santé ou l'éducation. La politique énergétique doit donc être encadrée et décidée par les salariés et les citoyens.

**C'est pourquoi la FNIC CGT défend l'idée d'un pôle public de l'énergie regroupant l'ensemble des acteurs du secteur, et permettant l'accès pour tous à une énergie peu coûteuse et durable.**

Contacts presse : [eric.sellini@fnic-cgt.fr](mailto:eric.sellini@fnic-cgt.fr)  
Contact Fédération : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)  
ES/CT Chrono 2020 - 0375

Montreuil, le 17 décembre 2020